

Conseil d'école 3ème trimestre mardi 17 juin 24

Présents :

Enseignants : Mmes Sériot Carine, Seppoloni Nathalie, Grasset Laurence, Piat Claudine

Atsem : Sylvia Peyrard

Municipalité : Mmes Ates Emmanuelle (adjointe scolaire) et Mme Bocquet Brigitte (DGS)

Inspecteur de l'Éducation Nationale : M. Pierre Mathias

Parents d'élèves : Mmes Nefissi Angélique, Perrin Ludivine et Ricart Aurélie

DDEN : Mme Peyre Pierrette

Secrétaire de séance : Carine SERIOT

EDUCATION NATIONALE

1°) Parcours de l'élève

a) Bilan des actions d'aide et d'accompagnement mises en place

- Un certain nombre d'enfants en difficultés ont bénéficié **des APC** avec les enseignantes de l'école : Cet accueil en fin de journée de 16h15 à 17h00 permet un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre.

Les enseignants peuvent ainsi aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel. Les APC ont permis aux enfants de surmonter un certain nombre de difficultés.

- Parallèlement aux APC, les enfants de GS bénéficient du **décloisonnement** les après-midis par petits groupes de 5 à 6 enfants répartis entre les enseignantes de l'école pendant la sieste des petits.

Le decloisonnement permet un travail en petits groupes de niveau (ou pas) : cela est très bénéfique pour les enfants et permet une plus grande différenciation pédagogique.

- Les **visites médicales** des GS ont eu lieu les **MARDI 19, VENDREDI 22, MARDI 26 MARS, MARDI 02 AVRIL 2024** : elles permettent, en autres, de découvrir d'éventuelles difficultés visuelles ou auditives qui pourraient gêner les enfants pour les apprentissages en CP.
Tous les enfants de petite section ont également eu un bilan de santé avec Mme Biraud Virginie, infirmière puéricultrice de la PMI en avril et mai, ce qui n'avait pas été le cas depuis plusieurs années.
- Interventions de Céline Duhamel, maîtresse E (enfants en difficultés) : elle est intervenue toute l'année auprès d'enfants de GS par petits groupes et actuellement des enfants de MS pour la fin de l'année.
- **La psychologue scolaire, Pauline Monteil**, est intervenue à plusieurs reprises dans notre école : elle est venue observer des enfants avec l'accord de leurs parents et assiste aux équipes éducatives, réunions de parents organisées au sein de l'école, pour nous proposer son avis extérieur de professionnelle.

b) Bilan des actions GS-CP

Les actions de liaison GS-CP ont pour objectif d'assurer une continuité dans les comportements et les apprentissages pour éviter les ruptures qui pourraient mettre les élèves en situation de difficultés dès l'entrée au CP. Elles permettent également de dédramatiser le passage au CP.

- L'une des premières actions consiste à **prendre en compte les résultats des évaluations à l'entrée au CP** :
Nous n'avons pas de regard sur les évaluations de CP : il serait intéressant que les écoles maternelles puissent les consulter pour cibler réellement les difficultés à travailler : Cette année, nous avons continué sur les difficultés avec les problèmes et sur la compréhension de consignes
- Les GS devraient pouvoir visiter l'école de la Neuve et les classes de CP le lundi 24 juin, matin : cela permet de dédramatiser la rentrée en CP d'autant que les enfants passent d'une petite structure de 4 classes à une de 13 classes.
- Les enseignantes des 2 écoles maternelles et de CP vont se réunir en présence de Mme Monteil pour préparer les classes de CP.

II) Projet et vie de l'école

a) Bilan des actions du projet d'école

Les principaux objectifs du projet d'école ont été atteints ou partiellement atteints.

b) Bilan des activités des 2^{ème} et 3^{ème} trimestres

- **Spectacle « la Moufle »** présenté par la compagnie « Transformations » aux PS le mardi 6 février avec les PS de l'école des Grillons
- **Mardi gras 21 février 2023** : les enfants sont venus déguisés à l'école et ont pu déguster les bugnes des parents (merci à eux !!!!)
- **Sortie raquette et luge** pour les PS et MS :
 - o Vendredi 9 février : classes des GS et MS-GS
 - o Jeudi 15/02/2024 : **sortie raquettes pour les ps-ms** (partage de car avec la maternelle Des Grillons)
 - o Vendredi 5 avril : **sortie raquettes pour les PS** : il n'a pas été possible de faire la luge compte-tenu du manque de neige
- **Cycle piscine** : les classes de PS-MS, MS-GS et GS ont débuté **le cycle piscine : les mardis après-midi**.
Cette année, une date d'agrément à la piscine de La Rochette a été fixée dès la rentrée : nous n'avons eu que 5 parents inscrits. Pour rappel, l'agrément est valable 5 ans : Il nous est impossible de réaliser le cycle piscine sans un nombre suffisant de parents agréés pour nous accompagner.

Par ailleurs, des parents m'ont fait remonter qu'ils étaient très contents du fonctionnement des séances piscine avec le nouveau chef de bassin Hugo Geoffroy qui participe activement aux séances et les enseignantes apprécient d'être les seules sur leur créneau ce qui permet aux maîtres-nageurs de participer activement aux séances

- Des séances à la médiathèque ont eu lieu pour chaque classe avec Vanessa Flamant (3 par classe) et une avec Chrysostome plus axée sur la musique
- Léonie et Hugo du club de handball de La Rochette viennent faire 5 séances par classe d'initiation au hand les jeudi matin du 30 mai au 27 juin matin. Interventions qui s'inscrivent par une volonté de la fédération française d'handball pour intervenir dans les écoles : toucher un public qui ne s'inscrit pas forcément dans les clubs. Possibilité pour les familles de venir découvrir le handball rochettois au forum des associations (septembre 2024) pour une inscription de leur enfant aux séances de baby-hand le samedi matin (3séances d'essai). L'intervention de Micael, l'an dernier, tout comme les années précédentes, avait été très appréciée par les enfants et les enseignantes.
- **Sortie de fin d'année** : la sortie de fin d'année aura lieu le **jeudi 27 juin** pour les classes de MS-GS et GS et le **jeudi 4 juillet** pour les 2 autres classe: **« la tête à l'envers : découverte du massif des bauges par le milieu souterrain et sa rivière le Chéran »** au lieu-dit Les Martinods à Allèves en Haute savoie, avec 3 accompagnateurs en moyenne montagne dont un conteur : Visite de la grotte de Banges et étude de la faune, la flore et étude de la rivière Le Chéran : ses berges, sa faune, son débit... Cette sortie permettra aux élèves d'en savoir plus sur le monde souterrain dans le Géoparc des Bauges et de découvrir le Chéran, LA rivière du Massif des Bauges.
- **Sortie classe des Petits** : la classe des petits effectuera une sortie avec la classe des Petits de la maternelle Des Grillons le **lundi 24 juin** à la journée : nous nous rendrons à Doussard (en haute Savoie) où nous emprunterons **le sentier pédestre de la réserve naturelle du bout du lac d'Annecy** avant de pique-niquer au bord du lac.
- **Fête de fin d'année** : Cette année, **les Lutins** ont préparé une fête de l'école **le vendredi 28 juin**, après-midi : des jeux seront proposés aux enfants dans la cour de l'école. Elle sera suivie d'un « goûter » convivial avec les parents, nounous, grands-parents... dans la cour de l'école à 16h15... Avec le plan Vigipirate attentat, l'autorisation a été demandée par les Lutins à M. Le maire pour l'occupation des locaux et de la cour pour le goûter collectif à 16h15. Le référent sécurité de la gendarmerie M. Brasme a également été sollicité et a donné son accord de principe. Les entrées au portail seront contrôlées par une enseignante. Nous remercions les parents des Lutins pour leur investissement et toutes les actions menées cette année : à noter que le vide grenier du dimanche 2 juin s'est bien passé mais que les lutins regrettent le manque de parents volontaires pour les aider. Les plats cuisinés ont été très appréciés !

c) Point sur le financement des Projets et des sorties

- **Subvention municipale : au 1^{er} janvier 2024 : 80 X 55€ =4400**
nous a permis de financer :
 - Les sorties raquettes : 1420
 - Le spectacle « La Moufle » : 539
 - Les sorties dans les Bauges : 2407
 - Les interventions handball : 240

Il reste **donc 333 euros** d'ici novembre à voir pour des achats de matériel de sport

- **Subvention des Lutins : 2000€**

- cars cirque : 540
- cars bauges : 1040
- car partagé avec les Grillons - raquettes PS-MS : 195
- car partagé avec les Grillons – Doussard PS : 265

Soit 2040 euros.

Nous remercions Mairie et Lutins pour ces subventions conséquentes au bénéfice des enfants.

III) Fonctionnement de l'école

a) Bilan des exercices de sécurité

Les 2 exercices de sécurité incendie réglementaires ont eu lieu et se sont bien déroulés. Jusqu' à présent nous en avons toujours fait 3 : il resterait 1 exercice incendie à faire d'ici la fin de l'année : personne ne doit être informé pour le dernier... il est toujours préférable de s'entraîner : une 3^{ème} alerte aura lieu d'ici la fin de l'année scolaire. Il serait souhaitable que différents scénarii soient proposés de manière à ce que les issues varient.

Par ailleurs, l'exercice intrusion avait mis en évidence le besoin d'une alerte spécifique : le sifflet ou la corne de brume n'ayant pas fait leurs preuves. Une cohésion avec toutes les écoles y compris le collège serait également à réfléchir.

b) Bilan des travaux – sécurité – entretien – budget

- **Travaux réalisés :**

- Réparation de l'installation électrique la classe de Mme Piat
- Changement des moteurs des extracteurs d'air du sol des classes du haut : les taux de Radon sont très bas et un registre d'entretien hebdomadaire est tenu.
- Remplacement du photocopieur du bâtiment du haut : nous remercions la mairie de l'avoir conservé.

- **Travaux en attente ou demandés :**

- **Isolation phonique des classes du bâtiment du haut** : sera remise au budget
- L'achat de matériel pour le parcours de motricité (poutre, barres parallèles...) seront mises au budget : nous profitons du matériel de la baby gym qui restait à l'école et nous souhaiterions renouveler le matériel avec une poutre et des barres parallèles. Il serait également possible de nous rendre au gymnase de la Seytaz les mêmes jours que l'école des grillons qui installe le matériel tous les vendredis sur la 4^{ème} période de février à avril : la période sera fonction des disponibilités en fonction des demandes du collège.
- L'installation d'un système d'alerte intrusion sera proposée au budget

- **Travaux pour l'été : la liste des petits travaux sera transmise aux services techniques pour l'été :**
 - *Poncer et repeindre le local à vélos*
 - *Test de l'air : Un premier devis a été reçu pour un montant de 15000€. D'autres demandes ont été faites mais sans réponse pour l'instant.*

c) Préparation du bureau des élections de l'année 2022-2023

Les élections des représentants d'élèves ont lieu aux environs du 8 octobre comme chaque année.

Tout parent peut se présenter sur une liste.

Le conseil d'école est constitué pour une année scolaire. Il se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans le mois suivant la proclamation des résultats aux élections de représentants de parents d'élèves.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école. Il établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire. Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions qui intéressent la vie de l'école, notamment l'intégration des enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la sécurité des enfants.

La liste doit avoir au moins 2 noms et au maximum 8 pour 4 classes. Les listes devront être présentées 10 jours avant le scrutin (les dates nous seront communiquées vers la mi-septembre).

Ce sont les parents qui se présentent qui préparent la mise sous enveloppe : une note explicative, bulletin, enveloppe de vote et profession de foi.

Quels sont les parents qui souhaiteraient se représenter : Mmes Perrin et Ricart sont volontaires : une réunion aura lieu à la rentrée en vue de présenter le rôle du conseil d'école aux nouveaux parents qui seraient volontaires.

IV) Organisation de la rentrée 2023

a) Structure de l'école :

A l'heure actuelle, il y a :

- Classe des PS de Carine SERIOT : 21 PS
- Classe de PS-MS de Nathalie Seppoloni : 21 enfants (5 PS et 16 MS)
- Classe de MS-GS de Claudine PIAT : 21 enfants (12 MS et 9 GS)
- Classe de GS de Laurence GRASSET : 20 enfants

Compte-tenu des enfants actuellement inscrits à l'école, il devrait y avoir :

- 27 GS (1 départ aux grillons pour déménagement)
- 26 MS

Donc 54 enfants auxquels devront s'ajouter les PS.

Concernant l'école des Grillons, il y aura 17 GS et 19 MS soit 36 enfants auxquels viendront s'ajouter les PS

Il y a actuellement 48 enfants inscrits : 22 PS et 1 GS à La Croisette, 12 PS aux Grillons, 11 PS, 1MS et 1 GS sur la zone tampon.

Soit un total de 138 enfants ce qui ferait une moyenne de 19.7 sur 7 classes et 23 sur 6 classes : une fermeture de classe est à l'étude par l'Inspection. La décision sera prise le 25 juin en commission.

Dans le cas de la confirmation d'une fermeture de classe, une répartition avec équilibrage des effectifs devra être réalisée.

Le choix des enfants sera fait en fonction des adresses des parents et du plan de répartition, des nounous, des fratries et d'un équilibrage des effectifs dans les 2 écoles.

A noter cette année une liaison avec la petite enfance : une réunion avec les directrices des 2 écoles maternelles, la psychologue scolaire et la responsable du multi accueil « Pomme de reinette » Mme Virginie Dumont devrait avoir lieu pour le signalement des enfants en difficultés de manière à permettre une meilleure organisation des classes et d'anticiper les éventuels besoins en Aesh.

b) Organisation de l'accueil des élèves à la rentrée

La rentrée des élèves est fixée au **lundi 2 septembre**.

Les listes des classes seront affichées le vendredi 30 août, après-midi ou fin de matinée

Les listes et les modalités de rentrée seront également mises sur le site de l'école.

Modalités de la rentrée :

PETITE SECTION / La rentrée échelonnée des petits sur 4 jours pour privilégier un meilleur accueil des enfants et de leur famille est désormais conseillée par l'Inspecteur d'Académie, M. François Coux. La rentrée se fera donc de manière échelonnée sur la semaine pour les petits :

Objectif de cet accueil échelonné : « un accueil échelonné est une étape cruciale dans le parcours scolaire des enfants :

- Il permet d'accorder aux enfants et à leurs parents le temps nécessaire pour être écoutés, informés, rassurés.
- Il permet de nouer un lien de proximité et de confiance entre l'école, l'enfant et la famille.
- Il permet de vivre cette première séparation dans la quiétude, aux enseignantes d'établir une prise en charge plus individualisée des enfants.

2 scenarii ont été évoqués en concertation avec la maternelle des Grillons :

- Par moitiés de classe : chaque groupe rentrant soit sur 2 jours consécutifs : (lundi et mardi pour le 1^{er} groupe et jeudi vendredi le second), soit sur 2 jours séparés (lundi et jeudi pour le 1^{er} groupe et mardi et vendredi pour le second) : c'est cette 2^{ème} option qui a été votée aux Grillons : Nous avons également proposé une rentrée à 9h00 pour les premiers jours, c'est-à-dire

Il a été voté à l'unanimité les mêmes modalités que l'école des Grillons à savoir une moitié des Petits viendra le lundi 2 à 9h00 et le jeudi 5 septembre à 8h15, la seconde sera accueillie le mardi 3 à 9h00 et le vendredi 6 septembre à 8h15

Les enfants pourront également venir à la sieste sur leur journée de présence.

Retour en classe entière le lundi 9 septembre aux horaires habituels.

Les listes avec la précision du moment de rentrée seront affichées le vendredi 5 juillet et mises en ligne sur le site de l'école. Elles seront également transmises au service périscolaire.

MOYENNE ET GRANDE SECTION / jusqu'à présent la rentrée des GS et des MS se faisait de manière échelonnée sur la journée par demi-classe mais les nouvelles directives de l'IA préconisent une rentrée de tous, le matin : Possibilité de faire 2 demi groupes le matin ou une arrivée échelonnée sur la matinée

La maternelle des grillons, a voté une rentrée des MS le matin et des GS l'après-midi : une homogénéisation avec eux devra être faite.

ATTENTION PAS DE CANTINE, NI DE GARDERIE Le lundi 2 septembre !

Accueil des enfants à la rentrée scolaire en septembre 2024 : il continuera à se faire aux 2 portails de l'école comme en cette fin d'année scolaire et aux

- **Le portail d'entrée du bâtiment du haut pour les classes du haut**
- **Le grand portail pour les classes du bâtiment du bas**
- **Les sorties à se feront aux portes des classes**

A ce sujet, les parents d'élèves souhaitent savoir ce qu'il en serait des locaux du bâtiment du haut : La mairie travaille actuellement sur un réaménagement du bâtiment du bas, les bâtiments du haut devant être amenés à disparaître dans les années à venir. Un architecte a été missionné pour travailler sur les plans et proposer différents scénarii de réaménagement des locaux du bas avec un préau inclus.

En attendant la réalisation des travaux les locaux du bâtiment du haut sont tout à fait fonctionnels puisque les taux de radon sont très très bas. Les extracteurs sont vérifiés de manière hebdomadaire et un compte-rendu mensuel est transmis à l'ARS.

L'évolution des locaux permettra également une mise au goût du jour.

Les inscriptions au périscolaire rentrée 2024/2025 :

Les inscriptions pour le périscolaire ont débuté : du 5/06 au 7/07/2024 auprès de Carole Carron au bureau du périscolaire. (au plus tôt, pour permettre à la mairie de connaître le nombre de personnes à recruter)

04/79/25/74/07

resa-perisco@valgelon-la-rochette.com

Réinscriptions des familles déjà inscrites sur le site internet de la mairie

Prise de RDV pour les inscriptions des nouvelles familles

Publication sur le site école et affichage au panneau d'infos. Distribution de flyers à tous les enfants.

VI) QUESTIONS DIVERSES

- **Accueil de 2 stagiaires en classe de seconde** : avec la réforme, 15 jours de stage en juin
- Durant cette année scolaire, l'ensemble des informations ont été transmises par le biais des sites de chaque classe et de l'école : **toute mon année.com**. Nous tenons à rappeler l'importance de consulter ces sites très régulièrement car nous communiquerons des informations uniquement par ce biais. Le compte-rendu de notre dernier conseil d'école avec les modalités de la rentrée seront publiés sur le site. En cas de difficultés pour se connecter, ne pas hésiter à demander de l'aide aux enseignantes !
- **Le Plan de Prévention du harcèlement scolaire présenté lors du premier conseil** a été validé par l'Inspecteur de l'éducation nationale Combe de Savoie.
- **PPMS unifié** : il a été demandé à l'ensemble des écoles de Savoie de remplir partiellement le PPMS. Le nôtre a été transmis à Lionel Tellier avec ce que la directrice a pu renseigner. En effet, il nous est demandé d'insérer des photos de locaux techniques auxquels nous n'avons pas accès. Il devait être transmis pour le 30 juin à l'Inspection mais cela risque d'être compliqué.
- **Questions des parents d'élèves élues** : pour rappel concernant les prochains conseils d'école, Les questions des parents élus ainsi que des enseignantes pour la mairie **doivent être transmises 15 jours avant** de manière à laisser le temps à l'adjointe des services scolaires d'interroger les commissions concernées. (De même pour les questions concernant les enseignantes).
- Une question a été posée concernant des problèmes de qualité et de quantité à la cantine. La commune s'étonne de cette question puisqu'aucune remontée n'a été faite en mairie ni lors des commissions « menus » qui se tiennent chaque période. Depuis Septembre, la qualité semble s'être améliorée suite au changement de chef cuisinier. Les grammages sont réglementés et adaptés à chaque classe d'âge. L'agent de restauration ne note pas de restriction quantitative pour les enfants et jette même une grande quantité de nourriture chaque jour. En cas de souci, il est préconisé de prendre contact avec le service périscolaire pour relater les faits de manière à ce que la mairie soit au courant et puisse réagir.
- **Nous remercions les parents des Lutins pour toutes les actions menées cette année pour les enfants de l'école, ainsi que la mairie pour les investissements dans l'école.**

Par ailleurs, en cas de fermeture, nous devons dire « au revoir » à Claudine Piat : nous tenons à la remercier pour son investissement auprès de enfants au cours de ces 10 années de présence.

Fin de Séance à 19h30.